



Chaîne Bleue Mondiale

pour la protection des animaux et de la nature, par la propagande,
l'éducation culturelle et les inspections

Avenue de Visé 39 - 1170 Bruxelles | tél.: 02 673 52 30 | fax: 02 672 09 47

e-mail contact@bwk-cbm.be | www.chaine-bleue-mondiale.be

C.C.P. BE59 0000 0380 5026 | BNP Paribas BE25 2100 4231 4482

 facebook.com/Chaîne-Bleue-Mondiale-Aisbl

membre:CNPA



GARE AUX ANTI-PUCES

Certains hivers passent sans des chutes de température qui descendent parfois en dessous de 0 et qui tuent ainsi les divers parasites dont sont victimes nos animaux, tels que les puces, les tiques, ... Les piqûres de puces et les morsures de tiques peuvent engendrer des problèmes de santé chez nos amis à quatre pattes.

Les piqûres de puces causent des démangeaisons et des allergies pouvant occasionner des lésions cutanées importantes.

Les puces porteuses de larves peuvent transmettre des vers (*Dipylidium caninum*).

Les tiques, elles, peuvent également causer des démangeaisons mais également une anémie si elles sont nombreuses sur le corps de l'animal et elles peuvent transmettre des maladies parasitaires graves et mortelles si elles ne sont pas traitées à temps.

Ces maladies sont:

- la maladie de Lyme : fièvre, douleurs musculaires et articulaires
- la piroplasmose : abattement, fièvre, perte d'appétit, urines foncées
- l'ehrlichiose : fièvre, perte d'appétit et abattement

Par conséquent, il nous faut d'autant plus veiller à bien traiter nos animaux en ce début de printemps contre ces parasites et continuer le traitement régulièrement toute l'année. Mais attention aux produits anti-puces et autres ! Certains peuvent se révéler très dangereux voire mortels pour les animaux.

Pensez à examiner votre chien et/ou votre chat le plus souvent possible et surtout après une balade en forêt ou une escapade dans la nature (pour le chat)

Certains anti-puces à la perméthrine, principalement réservés aux chiens, peuvent être extrêmement dangereux pour les chats qui sont beaucoup plus sensible à cette substance.

Renseignez-vous donc toujours bien auprès de votre vétérinaire et/ou pharmacien concernant l'utilisation de telle ou telle marque d'anti-puces !! Ainsi que la dose à donner à votre animal. La dose pour un chat n'est pas la même que la dose pour un berger allemand !! Une marque d'anti-puces pour chiens n'est pas forcément valable pour les chats !